

**Objet : consultation / produits location de chasse**

Wissembourg, le 16 juin 2023

Vous êtes propriétaire de terrains situés sur le territoire de la commune de Wissembourg correspondant à une surface totale de ***** ares.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement (article L. 429-13), vous êtes invité à vous prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse communale pour la période comprise entre le 2 février 2024 et le 1^{er} février 2033.

Depuis de nombreuses années, et dans la majeure partie des communes d'Alsace et de Moselle, les propriétaires fonciers abandonnent leur part du produit de cette location au profit de la commune qui s'engage à l'utiliser dans l'intérêt collectif.

Dans notre commune, le produit de la location de la chasse est utilisé dans l'intérêt général et sert notamment à l'entretien des chemins ruraux et communaux.

Je vous remercie d'avance de nous transmettre votre réponse relative à l'affectation du produit de la location de la chasse communale, en retournant le coupon-réponse ci-dessous daté et signé, et ce **avant le 15 juillet 2023** :

- soit par mail à l'adresse suivante : chasse@wissembourg.fr
- soit par courrier postal
- ou en utilisant le code-barre au recto de ce courrier.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,

Sandra FISCHER-JUNCK.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser la consultation des propriétaires fonciers pour l'abandon du loyer de la chasse communale. Les données sont destinées uniquement à la Ville de Wissembourg. Veuillez noter que les données cadastrales ne peuvent être modifiées par la Ville, elles proviennent de la Direction Générale des Impôts. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes vous opposer au traitement des données vous concernant. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition au traitement de vos données personnelles figurant sur ce formulaire, que vous pouvez exercer en prenant contact avec le service juridique de la Ville de Wissembourg ou avec le délégué à la protection des données à l'adresse rgpd@cdg67.fr